

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Y-Brush, société française pionnière dans la fabrication de brosses à dents électriques efficaces en 10 secondes, lève 6 millions d'euros pour accélérer son développement**



**Lyon, le 15 novembre 2022 - Y-Brush, start-up industrielle lyonnaise pionnière dans la fabrication de la brosse à dents en forme de Y permettant un brossage efficace en 10 secondes, annonce avoir clôturé une nouvelle levée de fonds de 6 millions d'euros. Cette opération, menée par le fonds French Tech Seed, géré pour le compte de l'Etat par Bpifrance dans le cadre des actions de France 2030, aux côtés des investisseurs historiques et de business angels, permettra à l'entreprise d'asseoir sa position d'acteur majeur de la santé bucco-dentaire en poursuivant son développement commercial, son industrialisation et en renforçant ses équipes.**

#### **Une réussite à la française**

Créée en 2017 à Lyon et soutenue dès ses débuts par l'incubateur de l'ECAM LaSalle, Y-Brush possède la seule usine de brosse à dents électrique française située dans l'hexagone.

La société a développé, via sa brosse à dents électrique à vibration sonore en forme de Y, la première technologie en mesure de brosser efficacement chaque face de toutes les dents simultanément. Elle bénéficie de la technologie brevetée unique au monde NylonMed, et a été co-conçue avec des dentistes afin de remplir parfaitement les critères de qualité (vibrations soniques, 35 000 poils en nylon, etc.) et d'efficacité actuellement en vigueur pour assurer la destruction de la plaque dentaire. La société commercialise également une série de produits de santé bucco-dentaire Made in France.

Malgré un marché concurrentiel, l'entreprise affichait en 2021 une croissance de 300%. Elle compte aujourd'hui plus de 80 000 utilisateurs et continue de se développer à travers différents canaux de distribution en France, notamment la Fnac, Darty et Boulanger, ainsi qu'à l'étranger.

#### **Une nouvelle levée de fonds de 6 millions en Série A**

A travers cette opération, l'entreprise s'est vu renouveler la confiance de ses investisseurs historiques et a accueilli de nouveaux associés prestigieux qui ont apporté leur confiance. Parmi eux, Bpifrance, via le fonds French Tech Seed, leader de ce tour de table, Benoit Petit (Directeur Général du Groupe Inter Invest), Valérie Poinot (DG de Boiron), Laurent Fiard (Président de Visiativ), Thibault Hagler (co-fondateur de Fizzer), la footballeuse française Wendie Renard, le family-office Vivacto Développement, Lionel Schmitt (PIC Consulting), ainsi qu'un investisseur américain et les Dr Y.Boujnah, Dr P.Yacharel et Dr. E. Binhas, le tout accompagné par le CIC, la BNP et la Banque Populaire AURA en collaboration avec Marc Sudreau de Chausson Finance.

**Benjamin Cohen, Président et Co fondateur de Y-Brush déclare :** « *Il existe une réelle difficulté pour les start-ups industrielles de lever des fonds et nous sommes fiers d'avoir réussi cette prouesse. Cette levée de fonds représente pour nous le début d'une nouvelle ère et matérialise la confiance de nos investisseurs en notre capacité à révolutionner l'industrie de la santé bucco-dentaire.* »

Outre l'amélioration de sa ligne de production, cette augmentation de capital va permettre à la société d'étayer ses rangs avec de nouvelles embauches, principalement dans les domaines du marketing et des opérations, et de lancer son déploiement en pharmacies.

En plus de conserver la maîtrise de la qualité de ses produits, la société française souhaite également améliorer de manière constante son impact écologique : renouveler sa tête de brosse Y-Brush tous les six mois contre trois, pour les brosses à dents électriques classiques, implique 2 fois moins de plastique utilisé et jeté.

Avec cette nouvelle levée de fonds, Y-Brush assoie sa position d'acteur majeur de la santé bucco-dentaire tout en conservant des valeurs profondément humaines et l'objectif de toujours s'améliorer.

**Eva Clerc, Directrice d'investissement chez Bpifrance ajoute** « *Après avoir accompagné Y-Brush avec des obligations convertibles dans le cadre du dispositif French Tech Seed, Bpifrance est fière de soutenir son accélération commerciale et son industrialisation, Nous avons été séduits par l'expérience utilisateur inédite offerte et ses procédés de fabrications industriels uniques implantés à Lyon.* »

#### Contacts presse

##### **Y-Brush**

Intissar Guettou

Tél : 07 52 07 71 61

[Intissar.guettou@y-brush.com](mailto:Intissar.guettou@y-brush.com)

##### **Bpifrance**

Juliette Fontanillas

Tél : 01 42 47 97 61

[juliette.fontanillas@bpifrance.fr](mailto:juliette.fontanillas@bpifrance.fr)

Raphaëlle Renaudin

[Raphaelle.renaudin@bpifrance.fr](mailto:Raphaelle.renaudin@bpifrance.fr)

#### **A propos de Y-Brush :**

Incubée à TECH 360, l'incubateur d'ECAM LaSalle et après 4 ans de R&D et de collaboration avec des dentistes et des experts de la santé bucco-dentaire, Y-Brush lance et brevète sa première brosse à dents en 2020.

Elle réduit le temps de brossage de 2 minutes à seulement 10 secondes en brossant toutes les faces de toutes les dents simultanément grâce à 35 000 filaments de nylon fixés sur une brosse souple en forme de Y qui transmet des vibrations et détruit la plaque dentaire. Y-Brush est la seule marque de brosse à dents fabriquée en France.

Pour plus d'informations, visitez [y-brush.com](http://y-brush.com)

#### **A propos de Bpifrance et du Fonds French Tech Seed :**

Les investissements en fonds propres de Bpifrance sont opérés par Bpifrance Investissement. Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : [www.Bpifrance.fr](http://www.Bpifrance.fr) - <https://presse.bpifrance.fr/> - Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

Doté de 500 millions d'euros, le Fonds French Tech Seed vise à soutenir les levées de fonds des start-up et des TPE innovantes de moins de 3 ans portant une innovation à forte intensité technologique. Issu du Programme d'investissements d'avenir (PIA) et opéré par Bpifrance, le fonds repose sur des apporteurs d'affaires labellisés, chargés d'identifier et de qualifier ces jeunes pousses et de les mettre en relation avec des investisseurs privés. Ces apporteurs d'affaires, garants de la validité technologique du projet, permettront un investissement public, sous forme d'Obligations Convertibles jusqu'à 400 millions d'euros, en complément des capitaux apportés par les investisseurs privés. 100 millions d'euros sont de plus consacrés aux investissements en fonds propres en sus de la conversion des Obligations Convertibles.

## À propos de France 2030

### Le plan d'investissement France 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre.

Plus d'informations sur : [www.france2030.gouv.fr](http://www.france2030.gouv.fr)